

Madame, Monsieur,

**La rentrée des lycéens est fixée au lundi 4 septembre 2023 à 8h00.**

Un premier accueil obligatoire pour les internes et leur famille est prévu le **jeudi 31 août 2023**. Les internes et les familles pourront déposer l'ensemble de leurs affaires à l'internat et rencontrer leur responsable et leurs éducateurs entre 13h00 et 17h30.

Pour la rentrée, un accueil des internes est possible le dimanche 3 septembre 2023 entre 20h00 et 21h45. Il n'y aura pas de repas le soir.

Le mercredi 6 septembre aura lieu le barbecue des internes suivi d'un tournoi sportif. La présence de tous les internes est obligatoire sur cette journée. Aucune autorisation de sortie ne sera acceptée.

Voici la liste du trousseau à prévoir :

- Un drap housse, une couette et sa housse (90 cm x 190 cm)
- Un oreiller ou traversin avec sa taie,
- Un nécessaire de toilette, du linge de toilette,
- Un sac pour le linge sale,
- Un réveil,
- Un mug (pour les boissons consommées au foyer),
- Un chèque de caution **NON DATÉ** à l'ordre de « Sainte-Marie Lyon » de 15 euros pour la clef du placard,
- Une ramette de papier imprimante de 80g pour les impressions personnelles,
- Une liste détaillée du matériel informatique et téléphonique détenu par votre enfant (marque, couleur...). Veuillez y apposer votre signature.

Le badge de lycéen, qui donne accès à l'internat et au réfectoire, sera remis aux nouveaux élèves en début d'année. Les anciens élèves conservent leur badge.

Dans l'attente de cette prochaine rentrée,

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments dévoués.

A. Matichard, S. Soria  
Éducateurs de l'internat

S. Domp martin  
Responsable de l'Internat

JB. Frondas  
Directeur